

Assemblée générale 2015 de l'A.I.C.A.B.

Le lundi 27 avril 2015 à 19h30, Café du Funiculaire

PROCÈS VERBAL

Présent(e)s, du comité AICAB :

- M. Christophe Taille, Président
- Mme Eva Heimgärtner, Caissière
- Mme Alexandra Hermann Taner
- M. Denis Guiet, Secrétaire

Présent, du Conseil communal :

- M. Thierry Steiert, Chef de la Police locale et de la Mobilité pour la Ville de Fribourg

Présentes, des médias :

- Mme Regula Bür, Freiburger Nachrichten
- Mme Christine Wullemin, quotidien La Liberté

Présents, Membres AICAB :

- M. Jean-Claude Jaquet, La Spirale
- M. Panayiotis Ioannou, Café du Funiculaire
- M. François Gobet, Café des Boulangers
- M. Pascal Aebischer, AP Carrelages SA
- M. Willy Collaud, Barboni-Collaud ETAVIS SA
- Mme Brigitte Mouthon, Banshee's Lodge
- M. Dominique Papaux, Café de la Clef
- M. Marc Vonlanthen, Vonlanthen Sécurité
- Mme Monique et M. Hubert Roschy, Boucherie Roschy
- M. Nicolas Bertschy, Boucherie-charcuterie Bertschy
- M. Serge Chenaux, Restaurant du Sauvage
- Mme Joëlle Sciboz, La Tapissière
- M. Jacques Bossy, Pisciculture du Gottéron
- M. Tony Robert, Imprimerie Robert SA

Excusés, Membres AICAB :

- Mme Nathalie Terrapon, Coiffure Cap'tifs
- M. John Lehmann, patisserie.ch

- Kenan Kaplan, le Soleil Blanc
- Peter et Madeleine Vogel, Café de l'Ange
- Eric Curty, Kiosque des Bolzes
- Laurence Bucher, Le Bûcher
- Marc Baeriswyl, les Trois Canards
- Marc Retschitzki, Ingénieur civil (ou architecte)
- Huseyin Tunç, Café de la Marionnette

Séance lancée à 19h30

Salutations du Président Christophe Taille, remerciements de la présence de Monsieur Steiert et aussi de la présence des journalistes Mme Regula Bür du Freiburger Nachrichten et de Mme Christine Willemin du quotidien La Liberté. Mot de bienvenue et énumération rapide des divers points à couvrir à l'assemblée, y compris une première mention des changements sans consultation des tarifs ET durée de parage, de l'importance du tourisme dans les quartiers touristiques, etc.

Suite à la demande d'un vote, par le Président, l'assemblée a voté à main levée, pour approuver le PV de l'AG 2014.

La caissière, Mme Heimgärtner a ensuite présenté son rapport financier pour l'année 2014. Eva Heimgärtner : L'association a terminé l'exercice 2014 avec un bénéfice de CHF 2'414.10. A la fin de l'année 2013, l'association avait un capital de CHF 2'266.90. Les actifs sont donc maintenant de CHF 5'876.00. Peu de factures à payer, seulement le verre de l'amitié de la dernière assemblée, quelques frais concernant internet, et des timbres postaux, CHF 395.- de factures. Nous avons encaissé pour CHF 3'100.00 de cotisations de nos membres. Malheureusement il y a toujours 3-4 membres qui n'ont toujours pas payé.

Le rapport des vérificateurs des comptes (Mme Joëlle Sciboz et Monsieur Nicolas Bertschy) a suivi, présenté par Monsieur Bertschy. L'approbation par les membres a été réalisée par un applaudissement, et les membres ont remercié la caissière pour son travail.

Le Président Christophe Taille a ensuite parlé sur la situation concernant le parage en vieille-ville et demandé à Monsieur Steiert de se prononcer sur la situation des places de parc, l'augmentation des tarifs, réduction du temps de parc, et vis à vis du tourisme.

Quelques membres ont demandé si tout le monde avait le même Ordre du jour, car le Président était passé directement au point 6 sans l'approbation « officielle » des comptes par vote de la part des membres. Il a répondu que les gens avaient applaudi, en tant que vote et que cela paraissait suffisant. Mme Heimgärtner a suggéré de le dire, pour bien officialiser avant de passer au point 6. Le Président a donc affirmé que les comptes avaient été approuvés.

Le Président Christophe Taille s'est exprimé quelques instants sur le fait que les mesures actuelles étaient peut-être applicables en ville mais qu'ici, en vieille-ville, nous avons un statut un peu à part, car le lieu est fréquenté par des gens venant souvent de l'extérieur. La réduction du temps de parcage, donc, même de quatre heures à trois heures (comme aux Augustins actuellement) ou à deux heures, dans la plupart des autres endroits, dans le quartier, posait problème. Il a dit qu'il pouvait comprendre peut-être qu'on augmente le prix, car il faut de l'argent pour faire tourner une ville, mais la réduction des temps est vraiment grave. La plupart des commerçants aimeraient aussi savoir pourquoi la zone bleue passe maintenant en zone payante.

Monsieur Steiert a dit qu'il partait du principe que l'Ordre du jour que nous lui avons transmis n'était plus le même que celui que nous utilisons maintenant. Monsieur Taille lui a expliqué que certains points avaient été modifiés, effectivement. Il en a donné un nouvel exemplaire à Monsieur Steiert.

Monsieur Steiert a remercié l'assemblée d'avoir si rapidement traversé la partie statutaire, en soulignant qu'il en était reconnaissant car il fallait souvent dans ce genre de séances attendre plus d'une heure avant qu'il puisse entrer en matière. Il a dit que la stratégie d'éliminer tout stationnement gratuit, y compris le stationnement à disque (zone bleue) et de remplacer par du stationnement payant est une stratégie voulue par le Conseil communal, tout comme cela se fait dans de nombreuses autres villes. Il a dit que les tarifs étaient concurrentiels et relativement moins élevés que dans d'autres villes. Il a cité Morat comme exemple, où tout est payant même le dimanche alors que nous, le dimanche est gratuit. Si on se réfère au Plan d'aménagement local (PAL, visible sur le site internet de la Direction de l'Édilité), à la page 207 et les suivantes, toute l'analyse peut y être vue. Pour éviter tout afflux non-souhaité par les pendulaires, particulièrement, l'intention est de supprimer tout stationnement gratuit. On ne fait que de suivre les recommandations des ingénieurs de circulation, recommandations qui ont été validées par le Conseil communal.

Monsieur Taille a demandé s'ils ne pouvaient pas intervenir sur la durée. Pourquoi a-t-elle été réduite à 2 heures seulement ? Quatre heures serait mieux.

Monsieur Steiert a déclaré qu'une durée de 4 heures pourrait être désavantageuse car les gens qui travaillent à mi-temps pourraient les utiliser à nouveau. Selon lui, le stationnement à 4 heures attire les pendulaires qui travaillent à mi-temps qui occuperaient finalement des places qui ne serviraient pas non plus pour les commerces, puisqu'elles seraient bloquées. Tout pendulaire qui vient en ville en voiture provoque un dysfonctionnement du système et il faut encourager le changement modal. Il faut agir sur le stationnement.

M. Pascal Aebischer a dit qu'il rebondissait sur les tarifs de stationnement, qui ont carrément doublé ses charges, en tant que commerçant. Il utilise le système électronique, système très bien selon lui qui économise les amendes mais comme il en a cinq, cela veut dire un doublement de sa facture de parcage, en tant qu'entreprise. Au moins de faire un

geste et qu'entre midi et deux heures, ce soit gratuit. Le problème est bien que les pendulaires de Corminboeuf ou d'ailleurs viennent en ville en voiture, peut-être même en tant qu'employés de l'État de Fribourg, et qu'ils nous prennent nos places, en tant qu'habitants ou commerçants. Il a recommandé que Fribourg mette des portillons à l'entrée, comme à Londres, et ne laisse plus ce genre de trafic rentrer en ville.

Monsieur Steiert a répondu que malheureusement, nous n'avions pas le droit de le faire, car c'est interdit par la constitution fédérale, mais un jour, cela sera probablement le cas. Il y a pas mal de villes en Suisse qui commencent à étudier ce genre d'option.

Pascal Aebischer a dit que s'il voulait lui prendre de l'argent par ces impôts que nous devons à nouveau payer un peu plus, trouver un système qui permettrait des cartes pour les entreprises.

Christophe Taille a dit que cela avait déjà été demandé l'année dernière.

Monsieur Steiert a dit que les habitants, eux, n'étaient pas concernés, puisqu'ils peuvent obtenir une vignette, dont le prix n'a pas changé. Il a dit que concernant les entreprises, ce n'était clairement pas dans le règlement communal qu'elles puissent obtenir des vignettes de stationnement.

Pascal Aebischer a dit qu'il fallait tenter de trouver un compromis, peut-être.

Monsieur Steiert a ri et dit qu'un compromis n'était pas envisageable car nous sommes liés par le principe de la légalité, de l'égalité de traitement et de la proportionnalité. Une commune doit appliquer des choses qui ne font pas forcément plaisir à tout le monde. Si par exemple on ouvrait un système de vignettes pour les commerçants, il y aurait un effet pervers contre ces mêmes commerçants. Si on en accorde à un, il faut le faire aussi pour les autres, et cela ferait qu'il y aurait un grand nombre de places occupées par des employés des commerces, et ces places ne seraient plus disponibles pour la clientèle. Il a cité l'exemple d'un commerçant au Bourg qui habite Marly, qui souhaiterait aussi une vignette de ce type. Il a dit qu'ils ne faisaient pas ces mesures pour embêter, mais qu'il ne fallait pas ouvrir une boîte de Pandore.

Pascal Aebischer a dit qu'il utilisait aussi le système des cartes prépayées, en tant qu'entreprise, et que le prix de ces cartes devrait peut-être être réduit, pour ne pas imposer trop de charge aux entreprises.

François Gobet a dit que 2 heures, c'était le temps maximal et qu'après les gens devaient partir, n'est-ce pas ?

M. Steiert a dit que oui, ils devaient se déplacer. La recharge n'est pas autorisée.

François Gobet a dit que selon ce principe, les gens qui viennent dans notre quartier ne pouvaient donc rester QUE 2 heures et qu'ils devaient ensuite partir, sinon on leur remettait

40 balles d'amende comme remerciement d'être venus dans nos quartiers. Il a dit que la politique du Conseil communal consistait clairement à faire fuir les gens de nos quartiers. On voit le quartier du Bourg, où les commerces ferment les uns après les autres, le quartier de l'Auge la même chose, où ils ont déjà commencé la même chose avec cette « zone de rencontre » et vous venez maintenant à la Neuveville et cela va se passer exactement la même chose. Vous faites fuir les gens, ils ne peuvent plus venir, ils ne peuvent plus disposer du temps.

Christophe Taille a dit que ça, c'était le constat général, dans nos quartiers, vis-à-vis de la position du Conseil communal.

Il faut penser au tourisme, a dit Monsieur Gobet. D'autres membres ont aussi appuyé, en disant que la vieille-ville, c'est un coin touristique, et les gens viennent de l'extérieur.

Monsieur Steiert a dit qu'il déduisait d'après les propos de Monsieur Gobet et des autres commerçants, « qu'ils souhaitaient attirer plus de voitures dans ces quartiers. »

Monsieur Gobet : Plus de gens ! Les gens viennent de l'extérieur, ou de Belfaux, etc.

Monsieur Steiert : Je vous rappelle qu'il y a des lignes de bus, aussi. Que votre quartier est assez bien desservi par les transports publics, les lignes de bus, le funiculaire, etc. La personne qui vient en bus, contrairement à ce que vous insinuez, elle peut rester plus que deux heures, elle peut rester 10 heures, 24 heures, 48 heures...

François Gobet : Mais les ouvriers ou employés des commerces, qui viennent travailler à Fribourg, depuis le Mouret ou ailleurs... Les ouvriers font comment avec le nouvel arrangement pour dîner dans les cafés ? Vous avez vu ce qui s'est passé à la Place du Petit St-Jean ?..

Monsieur Steiert : Ça ce n'est pas dans votre quartier. On est ici pour parler de la basse-ville.

François Gobet (et plusieurs autres) : Mais Monsieur Steiert, la Place du Petit-St-Jean c'est en basse-ville ! Après quelques instants, Monsieur Gobet a continué : les gens qui veulent venir manger au Tirlibaum, par exemple, ils font comment ? Ils n'ont pas le temps, maintenant. S'ils doivent se parquer au fond du stationnement des Augustins, ils n'ont plus le temps pour dîner. Vous ne pensez pas à cette réalité. Vous dites « C'est nos ingénieurs... » mais finalement c'est la politique du Conseil communal, vous suivez une ligne directrice, dites une fois la vérité, vous suivez un plan directeur qui date des années 70, et vous voulez faire de toute la vieille-ville un quartier piéton, un musée pour les touristes, les verts, qui viennent à vélo.

Monsieur Bertschy a dit qu'il avait deux ouvriers qui venaient de l'extérieur, qu'est-ce que vous nous proposez ? Il y a beaucoup d'ouvriers qui viennent travailler dans nos entreprises, des cuisiniers, des carreleurs, des peintres, des électriciens, quelles sont les solutions pour stationner ? Les transports publics, c'est bien, mais nous on commence à 5h30 le matin, j'ai

un ouvrier de Guin et l'autre de Cordast, j'ai de la peine à leur dire de venir en transports publics... Je suis d'accord qu'on réduise le nombre de voitures en basse-ville mais il ne faut pas oublier que l'on dépend beaucoup aussi des gens de l'extérieur. On ne vit pas uniquement avec des gens du quartier (plusieurs membres ont appuyé son commentaire, en disant que le soutien du quartier ne suffit pas). Il a expliqué que nous avons commencé à souffrir encore davantage quand ils ont fermé la Lorette. Plusieurs clients descendaient pour venir dans les commerces. Maintenant, ils vont à Marly ou ailleurs. La fermeture de la Poste a aussi posé problème (M. Steiert a dit qu'il était aussi contre cette fermeture). Ensuite il y a eu les travaux à la Neuveville l'année passée. Bien sûr, il fallait faire ces travaux, etc. Mais on a tous de la difficulté lorsque l'on voit apparaître des potelets mis n'importe comment, sans obtenir les autorisations nécessaires et sans annoncer, cela dérange un peu. Surtout que ça ne fonctionne pas. La position de son commerce lui permet de voir, directement, ce qui se passe, et on voit que rien ne va plus et ça c'est vraiment désagréable. Nous avons un des plus beaux vieux quartiers d'Europe. Avec tous ces artisans que nous avons ici, c'est formidable, et je ne voudrais pas que cela finisse comme au Bourg, où ils ont tous de la difficulté. Il faudrait que la ville constate ces choses et prépare mieux les choses. Au Bourg, on savait depuis des années qu'il y aurait la fermeture du Pont de Zaehringen. On a attendu attendu et maintenant, on part à la course, pour engager des ingénieurs, chercher des solutions, alors qu'on aurait pu anticiper tout ça. Faut faire quelque-chose avant, il ne faut pas attendre le dernier moment. Il faut vraiment faire attention aux artisans et commerces, je n'aimerais pas que la vieille-ville devienne un quartier mort, un musée ou une cité-dortoir.

Monsieur Taille a remercié M. Bertschy de son intervention, « très pertinente, d'ailleurs. »

Panayiotis Ioannou (Panos) a dit qu'il ne comprenait pas ces chicanes à la Lorette (il voulait dire le « Stadtberg » et d'autres membres l'ont gentiment corrigé). Cet accès sera la seule lorsque le pont de St-Jean sera fermé. Pourquoi donc ces chicanes qu'ils ont ajoutées, au beau milieu de la route ?

Monsieur Steiert a répondu que ces obstacles étaient requis par les « mesures d'accompagnement » relatives à la construction du Pont de la Poya.

Monsieur Taille a dit qu'effectivement, ça ralentissait la vitesse. Monsieur Ioannou a demandé pourquoi on ne mettait pas tout simplement un panneau pour 40 km/h au lieu de ces chicanes. L'un des membres a dit que le 40 ne serait pas respecté, de toute façon, donc on pouvait comprendre, à la limite.

Monsieur Vonlanthen a pris la parole, et a dit à Monsieur Steiert qu'il avait parlé de proportionnalité et d'égalité, avant. Pourtant le quartier de la basse-ville n'est pas la même chose que le quartier du Jura, le Schoenberg ou Villars-sur-Glâne. C'est historique chez nous, et le but, c'est d'attirer les gens. J'ai l'impression, et ce n'est pas que de votre faute, mais qu'on chasse les gens de la basse-ville. On ne peut pas comparer. Vous avez parlé d'égalité, mais ici, c'est un site historique. Il faut que la ville fasse venir les gens, que ces derniers

puissent se parquer trois ou quatre heures, visiter, etc. Je suis fier d'être d'ici, a conclut M. Vonlanthen, mais pas comme ça, pas comme c'est maintenant.

Monsieur Steiert a dit qu'il entendait bien, mais que la position exprimée n'était pas partagée par tout le monde. Il a dit que les habitants souhaitent ce genre de mesure, que s'il est question de « chasser les gens » de la basse-ville, cela ne s'applique pas aux habitants, qui eux, semblent satisfaits des mesures qui ont été prises. Les nouveaux logements ne semblent pas avoir de difficulté à trouver preneur, même à des prix plus élevés, les gens veulent venir ici, a-t-il dit. Si un appartement se libère, à moins qu'il soit complètement pourri, il trouve un nouveau locataire dans les deux heures qui suivent.

Plusieurs membres ont échangé quelques idées spontanées, ici, en parlant de l'ambiance qui ne donnait franchement pas envie de venir, surtout en Auge. Du côté de la Neuveville, les choses vivent un peu plus, mais en Auge, avec la Place du Petit St-Jean vidée de sa vie, c'est moche.

Nicolas Bertschy : Place du Petit St-Jean, ne peut-on pas faire quelque-chose ? Pourquoi on n'arrive pas à concrétiser quelque-chose ?

Monsieur Steiert a dit que tout ça était prévu, mais que seulement le pavage de la place, sauf erreur, cela faisait environ 2,5 millions. Je vous rappelle aussi que si l'on fait ça, il y aura aussi des problèmes au niveau de la circulation. Ceux qui ont vu le chantier des Grand-Fontaines connaissent bien le problème de circulation qui en est venu. Un chantier, ce n'est pas deux semaines. Mais le montant est prévu, car la ville est consciente de la valeur de la place, même si comparer l'endroit à la place centrale de Sienne est un peu trop flatteur pour Fribourg. Malgré tout, c'est pourquoi j'ai proposé l'année dernière d'au moins rendre la place autour du marronnier utilisable, et j'ai même proposé qu'on le fasse gratuitement, et là on n'est pas tout à fait dans le principe d'égalité de traitement parce que normalement si on obtient du domaine public, c'est soumis à taxe, mais j'avais demandé pour que les établissements publics puissent mettre des tables au milieu de la place. Je crois que cela s'est fait, partiellement du moins. Je ne sais pas si c'est entré dans les mœurs maintenant. Ce n'est pas qu'on n'est pas conscient des besoins qu'une telle place a, il faut admettre que les gens ne sont aussi souvent pas d'accord entre eux. On avait proposé de faire cet aménagement provisoire de la place pour que cela soit un peu mieux avant qu'on fasse le pavage et, qu'est-ce qui se passe, les gens qui réclament qu'on fasse des mesures font des recours et s'opposent aux mesures parce que ce n'est pas celles qui souhaitent. Ce n'est pas évident, donc on fait une chose, on nous reproche, on fait autre chose, on nous reproche, voilà.

Christophe Taille : Concernant la piste de boule, c'est ça ?

Monsieur Steiert : Non, c'était ces dessins éphémères. Bon, on peut penser ce qu'on veut, c'était peut-être un peu académique comme idée.

Pascal Aebischer : J'aimerais juste qu'on fasse un constat général, rappeler quelque-chose vis-à-vis du conseil communal, et mettre quand même les entreprises un peu au centre. La basse-ville est un village, avec toutes sortes de professions, des diverses professions avec toutes sortes de formation, et des jeunes apprentis du quartier, etc. Mes ouvriers, la moitié habite en ville de Fribourg, qui paient aussi des impôts chez vous. Un village qui vit est aussi un village qui vit dans tous les sens, au niveau fiscal, une bonne source d'impôts, etc. Il faut aussi donner des conditions cadre, que les entreprises passent aussi une fois en priorité. Beaucoup des habitants sont aussi heureux de trouver des places de formation pour leurs jeunes, dans ces entreprises. C'est un constat général, vous n'avez pas besoin de répondre.

Monsieur Steiert : On vous remercie de former des jeunes, à part ça.

Eva Heimgärtner : Je voudrais juste ajouter que tout à l'heure, on a fait une sorte d'opposition entre habitants et commerçants, qui n'est pas juste, car 90% des commerçants sont aussi des habitants.

Christophe Taille : C'est souvent ce qu'on oublie en haut, c'est que nous les commerçants de la basse sommes aussi des habitants. On est autant concerné que les habitants eux-mêmes, et en plus, nous on est des entreprises formatrices. Moi, j'ai du personnel qui vient de Broc, d'Épagny, qui doivent venir en voiture et qui se prennent, quatre, cinq fois par mois des amendes de 40 francs. Parce qu'ils n'ont pas eu un moment pour aller déplacer la voiture, ou trouver une autre place, etc. C'est difficile, et ça pose beaucoup problème. D'ailleurs, nous en avons parlé l'année dernière, c'est dans le PV, comme Pascal avait demandé, une vignette spéciale pour les commerçants qui sont établis en basse-ville, pour permettre aussi d'en donner à leur personnel.

Monsieur Steiert : Si on fait ça, vous aurez la basse-ville qui sera remplie, de tous ces gens qui resteront parkés toute la journée et qui empêcheront vos clients de trouver des places.

Christophe Taille : Pas du tout, ils viennent déjà. J'ai six employés, dont trois qui depuis six ans viennent en voiture.

Willy Collaud : Ne pourrait-on pas envisager un temps de parcage d'au moins 4 heures, compte tenu de ces faits ? Comme Christophe (Taille) disait tout à l'heure, quelqu'un qui voudrait aller se balader dans la vallée du Gottéron, et qui voudrait avant venir manger une morce chez nous, ils vont faire plus que 2 heures.

Christophe Taille : J'ai croisé un couple de Belges qui sont partis, carrément, ils ont quitté la basse-ville.

Monsieur Steiert : On ne fait pas fuir les gens, on ne souhaite pas avoir une augmentation des gens qui descendent en vieille-ville en voiture. On n'aimerait pas les inciter ou les encourager à le faire.

Nicolas Bertschy : Une fois la zone bleue supprimée, on pourra rester combien de temps, avec les parcomètres ?

Monsieur Steiert et Christophe Taille regarde le plan...

Monsieur Steiert : Ce sera deux heures.

Nicolas Bertschy : En bien voilà, c'est deux heures, ce sera comme avant, sauf ils devront payer et ils n'auront quand même pas assez de temps. Cela ajoutera au prix des commissions, alors qu'avant, avec la zone bleue, ils pouvaient s'en sortir mieux.

Pour quelqu'un qui va manger, qui va visiter un peu, qui veut aller marcher, chercher un pain, une saucisse, aller se balader, ça n'ira pas. Vous dites toujours « les pendulaires, les pendulaires » mais les pendulaires, c'est ceux qui passaient avant, ou ces Tessinois qui laissaient leur bagnole une semaine pendant qu'ils étaient à Fribourg, ou à l'université ou ailleurs. Maintenant le système de vignettes pour les habitants fonctionnent et ces pendulaires, on ne les a plus. Le système a fonctionné.

Monsieur Steiert : Pour objectiver un peu, vous avez combien de gens qui viennent chez vous qui ont la nécessité de parquer plus de 2 heures ; je ne parle pas des restaurants, dans ce cas, mais des petits commerces ? Il ne doit pas y en avoir beaucoup, n'est-ce pas ? Mais payer, c'est normal, c'est totalement normal, pour l'utilisation du domaine public, ma foi, c'est une mesure de la politique de circulation aujourd'hui dans un environnement urbain, vous êtes obligés d'agir comme ça.

Vous avez évoqué tout à l'heure des personnes qui habitent quelque-part en campagne et qui travaillent ici en ville. C'est bien joli ça mais le problème, c'est que la politique d'aménagement du territoire partout en Suisse, et sur le canton de Fribourg d'une façon marquée, a fait complètement abstraction de ce phénomène.

Toutes les personnes qui ont voulu de réaliser leur rêve de vie avec une petite maison à Cottens, à Heitenried, avec un petit jardin et tous ces gens ont des voitures car les transports publics n'ont pas été assez développés pour leur permettre de venir en ville en bus, etc.

On a rien fait pour ça, on a laissé les communes étendre leurs zones à bâtir de manière indéfinie et aujourd'hui, c'est la ville qui paie, et nos communes voisines aussi. Le centre urbain sent ces effets là. Il n'y a pas que nous, à St-Gall, Winterthur, Lucerne ou Langenthal etc. c'est partout le même phénomène. Aux heures de pointe, le matin et le soir, tout est congestionné, à cause de ça, on n'a pas fourni les moyens suffisants en transports publics. On essaie de rattraper tout ça, mais il faut que nous agissions de notre côté aussi, d'inciter les gens à changer, on va continuer d'avoir des problèmes. En ville de Fribourg, ce n'est pas à nous à supporter que ces gens-là ont choisi un mode de vie à Lentigny ou ailleurs, c'est aussi un choix, d'aller là-bas, ma foi. C'est comme ça, après on assume. On assume qu'en ville de Fribourg, on doit payer une place de parc, comme à Lausanne ou à Genève. Si vous allez en

Italie et que vous devez payer, vous ne dites pas c'est scandaleux, etc. Vous ne savez peut-être pas qu'il y a une demi-année, c'était peut-être encore gratuit sur cette place.

Ce qu'on fait ici ce n'est pas pour embêter les commerçants de la basse-ville, ce qu'on fait c'est une réaction d'une ville qui doit réagir à des problèmes de fonctionnement, en Europe, etc. Toutes les villes réagissent de cette manière-là. Si on avait des remèdes miracle, on les utiliserait. Ce n'est juste pas simple, c'est tout et malheureusement, on n'a pas le choix.

Nicolas Bertschy : S'il n'y a pas assez de places de parc, il faut donc en créer, pas les supprimer.

Monsieur Steiert : Là on est dans un conflit idéologique. En créer, ça va à l'encontre de ce qu'on veut. Plus on crée de plus, plus on va attirer des voitures, des bouchons, etc. Si je vous fais 500 places ici en basse ville, ce sera les bouchons tous les jours, à la Neuveville et au Stadtberg. Ici on est dans un environnement médiéval, on ne peut pas faire n'importe quoi. La Grand-Fontaine aussi, si on augmente la circulation, ça va péter, c'est ça le problème.

Dominique Papaux : Les gens qui utilisent ces places de parc, ce n'est pas pour aller travailler en ville, mais c'est pour consommer sur place, ils ne vont pas travailler en ville.

Monsieur Steiert : Je pars de ce principe, bien sûr.

(Beaucoup de blabla et désordre ici)

Dominique Papaux : Si on veut du tourisme, aussi, il ne faut aller à l'encontre de tout ça, et ce qui leur permet de venir. Le parking de la Gruyère, ils l'ont fait gratis, pour permettre à Gruyères de bien accueillir les touristes.

Monsieur Steiert : Je vais vous répondre de la manière suivante, c'est très simple. Le touriste qui veut venir ici, qu'il se parque au Parking des Alpes, qui est à 80% vide aux heures creuses.

Plusieurs membres ont parlé ici de l'ambiance dans ce parking, le soir...

Monsieur Steiert : Depuis qu'il existe, ce parking, avez-vous une fois eu vent d'une attaque à main armée ou autre ?

Vous avez parlé de Gruyères, et les gens utilisent le parking là-bas aussi parce qu'ils n'ont pas le choix. Ici, prenez le parking des Alpes, vous prenez le Funiculaire, et vous êtes en basse-ville.

Christophe Taille (et plusieurs autres membres) : Vous avez vu le tarif ? C'est cher.

Monsieur Steiert : C'est cher, c'est cher ; pas plus cher que ce que vous payez à Gruyères, certainement, ou à Morat, où il faut même payer le dimanche, je le rappelle.

Marc Vonlanthen : Monsieur Steiert, si je vous entends bien, je prends l'exemple de la piscine, vous proposez c'est qu'une famille descende en funiculaire, puisqu'elle aura des problèmes pour parquer avec seulement deux heures. Le but, c'est les transports publics.

Monsieur Steiert : En tout cas, on n'encourage pas les familles à venir en voiture, ni les individus non plus.

Marc Vonlanthen : Donc, moi quand j'ai trois enfants, avec la poussette, les jumelles et tout le reste. La deuxième chose est que vous dites qu'on veut avoir moins de voitures ici en bas et vous savez aussi bien que moi que depuis que le Pont de Zaehringen est fermé, le trafic en bas a augmenté, je pense que vous avez les chiffres.

Monsieur Steiert : Pas encore.

Marc Vonlanthen : Moi je vois très bien depuis où j'habite à la Neuveville que le trafic a augmenté.

Nicolas Bertschy : A la dernière assemblée de l'association du quartier, M. Bossens a dit que le trafic avait légèrement diminué.

Marc Vonlanthen : Moi j'habite à la Neuveville et je n'ai jamais vu autant de voitures depuis que le Pont de Zaehringen est fermé.

Plusieurs membres : Ouais, les chiffres...

Marc Vonlanthen : Je m'en fous des chiffres.

Nicolas Bertschy : Pendant de courtes périodes il y beaucoup, mais sinon, ça a baissé.

Christophe Taille : C'est ce que je constate aussi. Moi je suis debout tôt et je suis vis-à-vis le Pont de Berne et même si c'est occupé pendant une petite période, ensuite, pendant la journée, c'est vachement plus calme. Avant c'était en continu, en continu, en continu. Le barbier m'a dit aussi, je pense que ça a baissé. De la part de commerçants qui ont fenêtre sur rue. Avant c'était infernal.

Eva Heimgärtner : On avait chaque soir un bouchon, un bouchon, loin le kiosque, ça il n'y a plus.

Monsieur Vonlanthen : Moi j'ai rien compris, ces piquets tout d'un coup. Personne ne voulait cela.

Monsieur Steiert : Et comment et comment ! Vous voulez voir les lettres, et les mails, et les menaces, que j'ai reçues, avant de mettre ces piquets.

Monsieur Vonlanthen : Je lis dans la Liberté, commentaire des monuments historiques, qui dit que la ville a posé ces piquets sans aucune autorisation de leur part. Je ne comprends

pas. Vous faites ces choses sans demander autorisation ? C'est une question que je vous pose.

Monsieur Steiert : Ecoutez, on a été applaudi, pour avoir mis ces piquets...

Monsieur Vonlanthen : Par qui ? Par qui vous avez été applaudis ?

Monsieur Steiert : Par les parents de petits enfants qui habitent le long ici, et dont les enfants risquaient de se faire écraser par les automobilistes, et aussi les habitants du quartier.

Marc Vonlanthen : Ce n'est pas la question que je vous pose. Comment ça se fait que les monuments historiques ne soient pas au courant ? Vous ne vous concertez pas avant de faire des choses ?

Monsieur Steiert : Ecoutez, normalement on se consulte, mais ce n'est pas sensé être une mesure définitive.

Marc Vonlanthen : Provisoire, donc, à 428 Francs le piquet, c'est que provisoire ?

Monsieur Steiert : Vous préférez avoir des enfants sous les roues des camions ?

Marc Vonlanthen : Non, je préfère qu'on fasse des trottoirs un peu moins large et qu'on les monte, comme à la Grand-Fontaines.

Monsieur Steiert : Ah d'accord, et merci. Les piquets c'est peut-être une erreur et dans ce cas, j'assume l'erreur. Mais maintenant, le fait est que la situation est comme elle se présente aujourd'hui, et...

Marc Vonlanthen : La situation est bonne selon vous ?

Quelques membres : Non il n'a pas dit ça. Il a reconnu que c'était une erreur, exactement...

Monsieur Steiert : Je reconnais que c'est une grave erreur, et je m'excuse pour ces erreurs commises par la Ville de Fribourg.

Marc Vonlanthen (au loin) : Ce n'est pas une critique...

Monsieur Steiert : Je dois voir avec les autres services, et M. Bourgknecht, pour voir comment améliorer la situation.

Alexandra Hermann : J'aimerais juste savoir si les vendredis soirs et les samedis soirs, il n'y aurait pas moyen d'être un peu plus laxiste au point de vue des amendes, du côté de l'Auge, parce que quand on a du monde dans mon restaurant, et quand il y a du monde, c'est souvent les weekends, et quand il y a aussi la Spirale, nos pauvres clients n'ont aucune chance de trouver une place de parc aux Augustins, car c'est très vite plein. Déjà, à d'autres moments, on n'arrive pas toujours, mais le peu qui prennent le risque et viennent manger

chez nous, se retrouvent systématiquement avec une amende s'ils ne trouvent seulement qu'une place hors case.

Monsieur Steiert : Le côté « systématiquement », j'aimerais mettre un peu en doute, parce que les agents ne sont pas en bas tous les jours, tous les soirs, tout le temps, moi en face, à la Place Notre-Dame où j'habite, je vois des infractions en nombre assez impressionnant tous les soirs, il y a des choses impressionnantes et il n'y a pas toujours des amendes. Les agents ne sont pas là constamment. Me demander du « laxisme », c'est quand même assez délicat, le terme de laxisme veut dire qu'on ferme les yeux, qu'on laisse aller, je ne peux pas vous donner ce genre de message.

Alexandra Hermann : De la tolérance, peut-être... Jusqu'à minuit, au moins, quand les établissements ferment...

Monsieur Steiert : Non, je ne peux pas. Si je vous dis « Oui, on va être tolérant jusqu'à minuit et on met plus d'amendes, etc. » ça fera des jalousies et il y aura tous les jours la Place du Petit St-Jean qui sera remplie de voitures que vous ne pourrez même plus passer à pied. Je ne peux pas dire publiquement que je ne vais pas envoyer des agents pour mettre des amendes. Déjà qu'on a un effectif qui est inférieur, les agents ne sont pas toujours là et ne sont pas partout présents et voilà, celui qui veut courir le risque, ma foi, il court le risque. Et il y a aussi le parking aux Neigles, on marche 5 minutes et on est à la PPSJ. Ce n'est pas contraire aux Droits de l'Homme de marcher 5 minutes pour aller au bistrot. Ailleurs, ça se fait aussi. Moi si je vais à Berne au cinéma, ou bien dans un bistrot, cela m'arrive aussi d'y aller en voiture. Je ne suis pas un anti-voiture d'ailleurs. Mais soit je me gare dans un parking où ça coûte en sortant du cinéma, mais j'assume. Je suis dans un environnement urbain. Même chose en basse-ville. Je me gare où ça me prend peut-être 5-10 minutes pour me rendre. Vous êtes dans un environnement qui est plus compliqué que Granges-Paccot, Givisiez ou la rase campagne, quoi. Je ne dis pas que c'est facile, mais si on ouvre des tolérances comme ça, le problème c'est que ce que vous croyez être une solution à vos problèmes ne sera pas une solution mais va peut-être amplifier le problème. Et je peux comprendre, on n'a pas toujours forcément dans l'esprit les conséquences que ça peut avoir.

François Gobet : Les gens qui viennent manger dans nos restaurants ou qui viennent dans nos commerces, et quand ils sortent, comme remerciement on leur donne 40 Fr. d'amende, ces gens-là, ils ne viennent plus. Ils me disent, je ne descends plus, déjà à deux reprises quand je suis venu, je me suis pris des amendes. Qu'est-ce qui se passe après ? La solution c'est qu'on ferme tous les commerces et puis alors, il n'y aura plus de voitures, à part les habitants qui ont des vignettes.

Monsieur Steiert : Cela dépend d'où vous parlez, mais par exemple, à la Planche Supérieure, à midi, sauf cas exceptionnel, vous avez de la place. Donc si vous voulez venir manger à la Planche Supérieure à midi, vous avez déjà la gratuité entre midi et 13h et si vous payez les

deux heures, vous avez en principe parké jusqu'à 15h en mettant le parcomètre. Je ne vois pas comment la personne sort et trouve une amende, soit elle est vraiment négligente parce qu'elle n'a pas réfléchi...

François Gobet : Mais à la Place du Petit St-Jean, c'est autrement. Le soir, les gens qui viennent de l'extérieur ne viennent pas à pied, les transports publics ne sont pas si performants et si on va manger vers 20h, ils n'ont pas tellement le choix sauf de venir en voiture.

Monsieur Steiert : Avez-vous déjà essayé de vous parker en plein centre, en vieille-ville à Avignon, à Aix-en-Provence, justement pour aller manger ? Ce n'est pas possible. Vous ne pouvez pas. Vous parquez à 15 minutes.

Christophe Taille : Il y a des structures d'accueil...

François Gobet : Il y a des millions de touristes là-bas, nous on a quelques dizaines de milliers de touristes, on vit dans une ville de 35'000 habitants, on n'est pas à Berlin.

Monsieur Steiert : En proportion, la problématique est la même.

François Gobet : Non, le commerce dépend des gens, qui voyagent, qui viennent. Les habitants du quartier, ils viennent boire un café chez nous, etc. mais on dépend des gens de l'extérieur.

Monsieur Steiert : Si je vous entends bien, on remet 50 places de parc sur la Place du Petit St-Jean, elles seront pleines très rapidement et resteront prises en permanence.

François Gobet : Vous avez tout éliminé à la Place du Petit St-Jean et vous avez voulu faire un « zone de rencontre »...

Monsieur Steiert : C'est les habitants de l'Auge qui nous l'ont demandé.

François Gobet : Ça c'est l'excuse que le Conseil communal veut donner... Mais c'est une politique que vous menez depuis longtemps.

Eva Heimgärtner : Ce n'est pas vraiment un succès.

Monsieur Steiert : Ecoutez, le quartier, ils n'étaient peut-être pas d'accord entre eux, ils nous ont finalement demandé de faire ça, on l'a fait.

Christophe Taille : Avec l'appui des Messieurs Nobs et Weibel...

François Gobet : Monsieur Nobs veut faire la même chose à la Neuveville, supprimer les voitures, à côté du Pont de St-Jean.

Monsieur Steiert : Il est aussi commerçant, là...

Plusieurs membres : Ouais, commerçant, c'est qu'une vitrine, ça...

Panayiotis Ioannou : Il faut avouer que la situation de parcage en Auge est dramatique. Ici à la Neuveville c'est moins pire mais là-bas, ils souffrent. Là-bas c'est dramatique.

Christophe Taille : Ce n'est pas pour rien qu'il y a 3 ans, on a fondé cette association.

Brigitte Mouthon : J'aimerais savoir comment on pourrait améliorer les transports publics vers la vieille-ville.

Denis Guiet : On pourrait avoir un train touristique qui permettrait aux gens de monter et de descendre là où ils souhaitent, au lieu d'être fixés dans leurs sièges comme le train actuel. Avec un pass, peut-être, quotidien, pour la basse-ville et pour en-haut.

Monsieur Steiert : On a discuté de mesures, qui ont été intégrées dans le concours, un ascenseur au Pont de Zaehringen, par exemple. Je le souhaite vivement.

Brigitte Mouthon : Il faut donner envie aux gens de venir en bas.

Christophe Taille : J'ai quand même une nouvelle positive à vous dire. J'avais entrepris une démarche l'année passée (2014) auprès de M. Ducrot, qui est le directeur de M. Bruttin, architecte cantonal, pour demander, suite à une demande de plusieurs commerçants, y compris Madame Buchy, pour avoir l'usufruit de places de parc du Service culturel et archéologique. Cela a été octroyé, avec l'accord final de M. Steiert. J'ai la lettre ici, pour dire que les habitants pourront profiter de ces places le soir à partir de 17h à 7h du matin, ainsi que les jours fériés et les weekends.

Commentaires et bruits favorables de la salle... Une question se fait entendre : « Combien de places ? »

Christophe Taille : Il y a 13 places.

Christophe Taille : Je voulais vous dire, Monsieur Steiert, c'est quelque-chose dont on avait parlé à l'assemblée de l'année dernière (2014) auquel M. Bourgknecht s'était engagé, et c'est même cité à la dernière page de notre procès-verbal, mais j'ai attendu toute l'année, et ensuite j'ai pris le taureau par les cornes, j'ai contacté moi-même le canton et les choses ont bougé très vite. J'ai pris contact avec la mobilité et la Police locale, tout s'est passé assez rapidement. J'ai reçu ça vendredi. Maintenant il faut voir les modalités pour l'installation des panneaux, signalétiques, etc.

Monsieur Steiert : Ça, ça va typiquement dans les mesures qui impliquent le canton. Ça touche moins votre quartier que le quartier du Bourg ou d'autres, où le canton occupe des places qui seraient utilisables mais on est en train de discuter ces places, pour les rendre disponibles hors des heures de bureau. Le premier étage du parking du bâtiment des Finances, à la rue Joseph-Piller, par exemple, ou d'autres. C'est en discussion. Pour voir la complémentarité d'usage, si un quartier peut utiliser des places entre 17h et 7h le lendemain. C'est déjà un plus, pour les habitants. On essaie de faire.

Christophe Taille : Ça prouve que tout n'est pas fermé, et que le Conseil communal entend quand même une partie de nos demandes.

Nicolas Bertschy : Une dernière chose, concernant la circulation, au mois de juin et juillet, quand vous allez poser le tapis définitif à la Neuveville, qu'en sera-t-il de ces potelets, que vous avez déclaré « provisoires ». Qu'en est-il ? Y a-t-il d'autres mesures qui

Monsieur Steiert : Je ne suis pas au courant du chantier, car c'est Monsieur Noël qui s'occupe de cet aspect, mais ce que je sais, c'est que ça aura lieu en juillet. Si on n'a pas fait le tapis définitif lorsque les autres travaux ont été faits, c'est que les ingénieurs craignaient un affaissement. S'il a lieu, et que le tapis est déjà en place, on a déjà des fissures, deux semaines après la fin des travaux. Il fallait attendre 2016 pour mettre ce tapis. Ce sera au courant du mois de juillet, je ne sais pas exactement de quelle durée seront ces travaux. Ce sera fait durant les vacances scolaires, en tout cas, et on espère que tout se passera bien.

Nicolas Bertschy : Et les potelets ? Pour l'instant on n'a pas trouvé de solutions. Qu'en est-il pour les autres solutions ?

Monsieur Steiert : Je pense que les potelets resteront...

Nicolas Bertschy : N'a-t-on pas pensé à faire comme à la Grand-Fontaines, des trottoirs de marche élevés, où on ne peut pas monter, ou bien on monte une fois...

Monsieur Steiert : Je ne veux pas diviser le Conseil communal entre les directions, je suis ici pour représenter l'ensemble du Conseil communal, cela a été planifié ainsi, par la direction d'urbanisme et architecture, mais voilà, on a décidé ça et effectivement, apparemment ces bordures de trottoirs posent des problèmes dont on n'était pas conscients au départ, je dois l'admettre. Mais d'après ce que Monsieur Noël m'a expliqué, si on avait réalisé ça, avec les pierres naturelles et le matériel qui a été utilisé ici, c'était 800'000 Francs de plus. C'est peut-être un élément qui a croché dans la décision.

Willy Collaud : Est-ce que vous l'avez déjà planifiée, cette date pour la pose du tapis ?

Monsieur Steiert : Oui, ça a été communiqué aujourd'hui à une conférence de presse, qui a détaillé tous les chantiers pour 2015, et ça paraîtra dans la presse demain, je pense.

Willy Collaud : Pourquoi on ne voit jamais un seul chantier en ville quand c'est la pause du bâtiment. Alors que c'est là que tout le monde est loin, les commerces sont calmes... Moi je suis sûr, quand vous adjugez des travaux, nous on est des entrepreneurs, si on nous impose, on le fait, point et puis c'est tout. Et c'est là que ça nuit le moins

Monsieur Steiert : Moi, je ne suis pas à la direction de l'Edilité mais ce qu'on m'a toujours dit, c'est que si on doit faire des chantiers, il faut le faire pendant les vacances scolaires de juillet-août, après août on ne peut pas parce qu'il y a les vacances du bâtiment et les

entreprises travaillent pas, c'est qu'on me dit. C'est la première fois que j'entends que les entreprises peuvent faire des chantiers alors qu'ils sont en vacances.

Willy Collaud : Quand on refait des écoles, on nous dit, c'est comme ça, ça sera pendant les vacances du bâtiment, c'est à prendre ou à laisser.

Monsieur Steiert : Cela, je l'ignorais. Je ne sais pas si les entreprises qui font des aménagements routiers ou le génie civil, seraient prêtes à le faire.

Willy Collaud : Mais s'il y a une volonté...

Monsieur Steiert : Mais j'en sais rien...

Panayiotis Ioannou : Moi aussi, si on me demande d'ouvrir un mercredi, même si c'est mon jour de fermeture, j'ouvre, bien sûr. Et ça ne coûte pas plus cher.

Christophe Taille : Est-ce qu'il y a encore des questions, concernant les potelets ?

L'assemblée dit non.

Christophe Taille : On peut passer au sujet de la fermeture du pont ? Le dernier point important, la fermeture du Pont de St-Jean prévue pour l'année prochaine (2016).

Monsieur Steiert : Alors là, j'ai reçu un mail, encore hier, qui me dit ceci. Je cite Monsieur Noël, l'ingénieur de ville : « Après contact avec l'ingénieur (qui est mandaté pour planifier ces travaux), si on compacte le plus les travaux en optant pour des méthodes constructives et des choix de matériaux permettant un gain de temps, on arrive à une fermeture du Pont de St-Jean aux véhicules de l'ordre de 13 semaines. Cette fermeture aura lieu en 2016 sous réserve de l'obtention du budget d'investissement. Les travaux se feront pendant la période estivale pour minimiser l'impact, et les piétons pourront traverser. » C'est ce que Monsieur Noël m'a transmis.

Willy Collaud : Estivale avec vacances bâtiment. Prenez-en note s.v.p.

Monsieur Steiert : J'en prends note. Je transmettrai la réponse à Monsieur Taille.

Plusieurs membres : 13 semaines, c'est énorme. Et la borne de la Lorette, ils peuvent la laisser en pas, que les gens puissent accéder ?

Monsieur Steiert : Cela n'a pas encore été discuté.

Christophe Taille : Serait-il possible d'avoir un pont temporaire, comme ceux utilisés par l'Armée ?

Monsieur Chenaux, du Sauvage : Déjà 13 semaines c'est beaucoup mais si c'est comme la route, qui avait été prévu d'être réalisé sur tant de temps et qui a fait ... combien, un mois

de plus ? On nous dit qu'il y a eu des imprévus avec le chantier de la route, mais Dieu sait, avec le pont...

Monsieur Steiert : Je n'espère pas, effectivement. C'est vrai qu'on a eu des mauvaises surprises pour l'autre chantier. Je sais bien qu'il y a une volonté de minimiser le temps du chantier du pont mais le problème, c'est qu'on ne peut pas y renoncer. On a des bus qui pèsent beaucoup plus que les véhicules qui passaient sur ce pont dans le passé. Il y a plus de trafic aussi. Sinon, on prend d'autres risques. Si on veut faire comme les allemands qui ont reporté la réfection du pont entre Mannheim et Mainz, avec 90'000 voitures qui passaient tous les jours, il y a quelques mois, il s'est affaissé ce pont et le lendemain, il n'y avait plus une voiture qui y passait, et le prochain pont, est à 30 km. Le problème, c'est qu'on doit prendre ce genre de mesures, et franchement, au départ, ils étaient à 3 mois, voire plus, et maintenant ils disent 13 semaines, si on minimise la durée.

Christophe Taille : Voilà, ça fait plus ou moins 3 mois.

Monsieur Steiert : Oui, effectivement, ils ont réduit, au début c'était 4 mois.

Brigitte Mouthon : Est-ce qu'il y a des mesures, pour les bus, etc. ?..

Monsieur Steiert : Ce n'est pas la première fois que le Pont de St-Jean doit être fermé, seulement, pour une durée comme ça. On l'a eu fermé, déjà, pour 4 ou 5 jours, et à ces moments-là, les bus font des deux côtés.

Nicolas Bertschy : N'y a-t-il pas moyen d'anticiper un peu, de prévoir des mesures, que la borne de la Lorette reste en bas ou que la Protection civile mette en place un passage, des fois anticiper, pas attendre le jour J et dire « Ah ben, on aurait pu... » Anticiper, un peu.

M. Chenaux : Regarder avec le génie civil, on peut faire un passage qui arrive à l'ancienne usine à gaz. Il y a assez de place, là-bas.

Christophe Taille : Et on a le temps, encore, si on s'y met maintenant. On a 14-15 mois devant nous, on a le temps de voir ça.

Monsieur Steiert : Je transmets, je transmets vos propositions.

Nicolas Bertschy : Ouvrir la Lorette, déjà...

Monsieur Steiert : J'ai noté, j'ai noté.

Un des membres : Hé mais on ne peut pas venir sur nos pistes de pétanque, quand même !

Rire général.

Christophe Taille : Y a-t-il d'autres questions, concernant le pont ?

Panayiotis Ioannou : Je ne veux pas entrer dans les aspects techniques, mais les entreprises qui vont travailler là-bas, combien d'heures vont-ils travailler par jour, sur le pont ? 8 heures, 16 heures, 24 heures ?

Monsieur Steiert : Non pas 24, je ne crois pas que ce serait tolérable.

Panayiotis Ioannou : Ils doivent quand même faire un maximum, car je pense que c'est vraiment vital pour l'Auge.

Eva Heimgärtner : Pas seulement pour l'Auge, ici aussi.

Panayiotis Ioannou : Selon moi, je suis sûr qu'ils peuvent accélérer ces travaux.

Christophe Taille : En Auge, en tout cas, ça c'est sûr, ça va être la catastrophe. Ça on sait d'avance.

Panayiotis Ioannou : Ils peuvent travailler 16 heures par jour, pour réduire le temps. Ils le peuvent.

Monsieur Steiert : J'ai pris note.

Panayiotis Ioannou : C'est très important.

Plusieurs membres : Ils peuvent faire des équipes, bien sûr, ils peuvent être groupés pour travailler plus longtemps, etc.

Willy Collaud : C'est vrai ce que dit Monsieur Bossy, on devrait pouvoir avoir des vignettes spéciales pour les commerçants, pendant la durée de ces travaux, pour qu'ils puissent utiliser le Pont de Zaehringen. Une vignette spéciale pendant 2 mois, etc.

Monsieur Steiert : Ecoutez, moi je ne peux pas vous faire des promesses ici que je ne vais pas pouvoir tenir...

Willy Collaud : Je ne vous demande pas une promesse...

Monsieur Steiert : J'ai noté, j'ai tout noté... J'ai noté ouvrir le Pont de Zaehringen, j'ai noté faire deux équipes pour 16 heures par jour, ouvrir la borne de la Lorette, un pont provisoire, génie civil, Frigaz, et pourquoi pas des chantiers pendant les vacances du bâtiment... Je vais soumettre ça à Monsieur Bourgknecht et à l'Ingénieur de ville, pour que ce soit traité et examiné.

Christophe Taille : Vous nous tiendrez au courant, donc.

Willy Collaud : Pour le Pont de Zaehringen, il ne s'agit pas de le rouvrir complètement, mais seulement d'avoir une autorisation temporaire...

Monsieur Steiert : J'ai enregistré votre demande.

Christophe Taille : Simplement pour que si tu te fais arrêter par la Police, tu peux présenter la vignette, puis voilà.

Un peu de discussion entre les membres, ici.

Christophe Taille : Y a-t-il d'autres questions concernant le pont ?

Les membres : Non, c'est bon.

Christophe Taille : Pour finir, maintenant, on va passer juste deux ou trois petites informations. Je pense que la plupart qui sont ici sont au courant du projet que David Chappuis et moi-même sommes en train de monter, on va faire passer le dossier que les gens puissent voir. Dans le cadre de la redynamisation ici, c'est une initiative privée, on a créé David et moi une association « Les Gastronomes de la Basse », pour contribuer à réactiver un petit peu le quartier de l'Auge et aussi à la fois la Neuveville, pour faire découvrir, pour faire revenir les gens en basse-ville, ils pourraient venir à pied, ou en bus, et venir un peu découvrir nos échoppes et nos écrins de verdure, faire de belles balades. Cela permettrait aussi d'ancrer un peu dans la tradition, comme le Carnaval des Bolzes, les 12 heures de l'Auge et pourquoi pas, la Bénichon au Pays de l'Auge. Le projet comporte une cantine de plus de 400 mètres carrés, imaginez le marronnier central, dans la cantine, avec lumière indirecte et joli bar agencé et décoré par Jean-Bernard Schmidt, avec des sommelières en tenue traditionnelle, dzaquillon. Capacité de 350 places, une cuisine ouverte installée, un orchestre aussi, qui animera, une centaine d'artistes qui vont se produire, du cor des Alpes, des danses folkloriques, notamment la Farandole de Courtepin, qui sont près de 40, une mini-Poya à partir du Pont du Milieu pour accéder à la place. Il y aura aussi en avant le savoir-faire des artistes-peintres et des sculpteurs de la basse-ville où les gens pourront aussi, soit peindre avec les artistes, sculpter, peut-être Marc Bucher fera aussi. Cuchaules et des meringues géantes, balançoires à Bénichon sur la place, château gonflable, petite ferme d'animaux, pour faire venir un nombre maximum de familles, esprit rassembleur, et aussi on va faire un appel, il y a déjà pas mal de gens de la Neuveville qui viendront nous aider, quelque-chose qui aidera à fédérer nos deux quartiers. Une dizaine d'entreprises seront impliquées, on a pensé à Nicolas Bertschy, Jean-Bernard Schmidt, Hubert Roschy, boulangerie l'Ecureuil, Vonlanthen sécurité, on a l'aval de la ville, qui nous supporterons, nous l'espérons. C'est un projet ambitieux qu'on va faire, donc on est à la recherche de sponsors, on ne va pas vous demander de l'argent, je vous rassure, auprès d'entreprises, justement pour supporter la structure, et l'accueil de tous ces artistes, hyper-important. Ce qu'on veut en faire, c'est une fête officielle de la ville de Fribourg, pour que ce soit vraiment la Bénichon pour notre ville. On s'est aussi fixé une date limite, à fin mai, parce que ce projet qui a commencé à prendre forme dans nos têtes en septembre (2014), ne nous a pas permis de finaliser ses divers aspects avant la fin de l'année (2014) et vous savez pertinemment, en tant que patrons, que souvent on clôture les budgets fin novembre pour l'année d'après, et dans la plupart des cas, quand on démarché les entreprises, les budgets sont déjà alloués pour 2015 pour les manifestations. Je parle de Groupe E et autres grandes

entreprises. Même si certaines ont fait de gros efforts pour nous soutenir. Pour l'instant, on a la moitié du budget, on s'octroie cinq autres semaines pour trouver le reste, on vous tient au courant, et puis si jamais ça ne se fait pas, qu'on a pas l'argent – car on ne va pas prendre de risques, vous savez comme certaines associations parfois s'endettent, nous on ne va pas faire ça – l'événement sera reporté pour 2016, et cela nous permettra justement de pouvoir peaufiner les choses, et d'avoir une suffisante assise financière pour pouvoir démarrer cette fête. Mais, on fait le maximum pour que ce soit pour cette année. Voilà, je vous remercie.

L'assemblée a applaudi.

Christophe Taille : Maintenant, j'aurais deux questions à vous demander. Est-ce que vous seriez favorables, par un petit vote oui ou non, que tous les deux ans on fasse une sortie ensemble, qu'on organise un bus, un dimanche ou faut voir, qu'on puisse partir ensemble aller visiter un vigneron, dégustation, manger, se promener, afin de se voir et ce côté rassembleur, souder un peu nos amitiés et parler un peu des divers problèmes et rigoler. Moi je pense que c'est déjà pas mal mais on ne se voit pas souvent... Qu'est-ce que vous en pensez ? Qu'on fasse ça tous les deux ans, une sortie. Déjà qu'à chaque année, vous mettez de l'argent, que vous ayez une fois un retour, aussi.

Les gens ont voté.

Christophe Taille : Je crois que c'est quasi-unanime, à part la Boucherie Roschy.

Roschy : Si, si.

Christophe Taille : On va noter donc, et voir. Nous avons aussi eu quelques discussions, avec d'autres associations. Denis (Guet), veux-tu en parler ?

Denis Guet : Oui, voilà, on a discuté ici et là avec les autres associations, comme quoi il y avait parfois un certain isolement, chacun dans son quartier, et on a échangé quelques communications avec M. (Roland) Blanc, qui s'occupe de l'Association de la rue de Lausanne, pour sonder l'intérêt pour un regroupement des associations, pour augmenter leur visibilité. On a pensé voir avec nos membres, ici aujourd'hui, pour établir s'il y avait, ou non, une volonté vers ce genre de regroupement, pour faire une collectivité un petit peu plus grande, pour avoir plus de poids face à la ville. Est-ce que c'est quelque-chose qui pourrait vous intéresser, en tant que membres ?..

Pascal Aebischer : C'est vrai qu'en tant que commerçants, on ne serait pas de trop d'avoir une association de commerçants plus forte. Par contre, on aura d'autres problèmes, par exemple, à la Rue de Lausanne, ils s'occupent des décorations, etc. Est-ce que toi, Christophe, tu as envie de financer les décorations à la rue de Lausanne ? Sur le principe de fond, je crois que ce serait une bonne chose de regrouper mais après, nos intérêts divergeront.

Denis Guiet : Oui comme toujours, mais ensuite, la démocratie prend le dessus et les choses seraient votées et on verrait le résultat.

Pascal Aebischer : Sur le plan politique, je vois ça comme une bonne chose mais si on parle de Bénichon ou de choses touristiques, je ne sais pas...

Denis Guiet : La Bénichon est quelque-chose d'indépendant.

Pascal Aebischer : Oui, c'est vrai, mais si on pense à l'aménagement des berges, pour les touristes, si on veut des gens dans nos bistrots, etc.

Christophe Taille : Moi, je crois que les mentalités, il faut les garder les mêmes. Si on se bat pour une seule association, c'est pour les vieux quartiers, le vieux quartier de Fribourg, j'entends Auge, Bourg, Neuveville et Rue de Lausanne. Moi je me sens concerné, si il faut financer des lumières pour la Rue de Lausanne et que moi je cotise chaque année, bien pourquoi pas ?

Pascal Aebischer : Mais cela s'appliquerait donc aussi à Pérolles...

Christophe Taille : Non, moi je parle de la vieille-ville. Il faut qu'il y ait une parité. Si le problème existe à l'Auge, il faut que les gens de la Rue de Lausanne se sentent concernés aussi, le Bourg aussi. S'il y a un problème à la Neuveville, il faut que tout le monde se sentent concerné. Moi, mon avis personnel, et cela n'engage que moi, c'est que si cette plus grande association regroupée existerait, je me sentirais concerné pour TOUS les quartiers de la vieille-ville. Je vis en vieille-ville, je pense et je respire vieille-ville. S'il faut mettre des lumières à la Rue de Lausanne, ou à la Neuveville, ou en Auge, moi je dis, pourquoi pas. Maintenant, je crois que c'est à chacun de savoir et c'est pour ça qu'on vous demande votre avis aussi.

Eva Heimgärtner : Faut peut-être aussi dire à nos membres qu'on est déjà membre de l'AFCA, l'association faîtière des commerçants. Notre association (AICAB) est déjà dans cette association faîtière.

Panayiotis Ioannou : Nos problèmes ne sont pas les mêmes.

Christophe Taille : Bien sûr qu'ils ne sont pas les mêmes, mais après on aurait plus de poids aussi, ici on est 30-40 mais si après, on est 200 commerces, c'est quand même différent. Enfin, je ne sais pas, à méditer.

Panayiotis Ioannou : Oui, à méditer. Mais ce ne sont pas les mêmes problèmes.

Pascal Aebischer : Je pense qu'on ferait mieux de faire un sondage d'opinions, et de voir ensuite.

Denis Guiet : Mais on pourrait quand même voir ici, juste si on va plus loin et on discute avec les autres, ou pas. Juste ça, pour prendre le pouls de la situation. Si ça intéresse les gens, ou non.

Pascal Aebischer : On est toujours un peu de la milice dans ces associations. Si cela peut réduire les tâches récurrentes du comité, et améliorer la représentation, pourquoi pas.

Panayiotis Ioannou : Selon moi, le quartier du Bourg est irrécupérable.

Les membres ont discuté entre eux.

Christophe Taille : Est-ce qu'il y a encore des questions, ou des commentaires, avant de clore notre assemblée ?

Jean-Claude Jacquet (la Spirale) : Je voudrais juste faire un commentaire, par rapport à allusion qui a été faite tout à l'heure, à propos des soirées de concert à la Spirale. Il y a 30 ans l'année prochaine que nous sommes là et même actuellement, si on n'a pas de concerts, la place de parc des Augustins est quand même pleine. Le nombre de places de parc diminue et...

Christophe Taille : Ce n'est pas ce qu'Alexandra a voulu dire.

Alexandra Hermann : Je disais seulement que dans tous nos commerces on a de la chance d'avoir du monde les weekends, mais que le parking des Augustins, c'était très serré quand tout le monde a des clients qui viennent manger, écouter un concert à la Spirale, etc. C'est bon pour nous, car beaucoup viennent manger chez nous avant d'aller au concert...

Jean-Claude Jacquet : Oui, effectivement.

Christophe Taille : Aussi quand il y a le club de foot qui joue. Enfin, y a-t-il d'autres questions avant de clôturer notre assemblée ?

Réponse négative générale.

Christophe Taille : Sur ce, donc, je vous remercie.

Applaudissements et remerciements, pour les messages d'info, e-mails, etc.

Christophe Taille : Et nos remerciements pour Monsieur Steiert.

Pascal Aebischer : C'est toujours vous le volontaire, pour venir en basse-ville, n'est-ce pas ?

Monsieur Steiert : Je suis abonné, ici.

Fin de l'assemblée à 21h20.